SAMEDI 30 AOUT 1890. N° 35 TRENTIÈME ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux Valaisans

Paraissant le Samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an fr. 6.— Six mois fr. 3. 50
Trois mois fr. 2. 50.
ETRANGER : (Union postale fr. 9.)

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION
On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré*, à Sion.
On peut s'abonner à tous les bureaux de poste
Tous les envois doivent être affranchis.

ANNONCES { Cantonales 15 c. | Suisses 20 c. | Etrangères 25 c. } la ligne ou son espace
RÉCLAMES 50 cent. la ligne ou son espace.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité *Haasenstein et Vogler* à Sion, Lausanne, Genève, etc.

LE CYCLONE DU 19 AOUT.

Les journaux vaudois nous apportaient la semaine dernière une douloureuse nouvelle.

Un cyclone, comme on n'en avait jamais vu dans notre contrée, s'est abattu mardi 19 août, sur la vallée de Joux, détruisant tout sur son passage.

C'était un vacarme épouvantable, au point, disait un habitant du pays, qu'on aurait cru entendre dix mille tambours roulant à la fois. Comme il faisait nuit, il était dix heures du soir, on ne se rendit pas compte tout d'abord de l'étendue du désastre et l'on crut seulement à une effroyable colonne de grêle. Le lendemain seulement, quand le temps se fut rasséréné, on fut exactement renseigné.

Au Campe, au Cret-Meylan, au Bas-du-Chenit, Vers-la-Scie, au Praz-Rodez, au Carroz, au Crêt-Lecoultre, la violence de l'ouragan avait enlevé les toitures, éventré les parois, dispersé au loin le mobilier et jusqu'à des massives portions de maçonnerie. On a retrouvé des plaques de tôle à 300 mètres des habitations d'où elles avaient été arrachées, et du linge accroché aux branches d'un sapin à huit kilomètres de Campe. — Nous renonçons à dire toute l'horreur du spectacle qu'offre aujourd'hui cette vallée naguère riche et joyeuse. Quelques détails suffiront à faire comprendre quelle a été la puissance dévastatrice de cet ouragan fantastique. Au bord d'une route un amas de briques et de poutres est tout ce qui reste de la tuilerie de Campe. Un autre bâtiment a été littéralement applati. Chez M. le capitaine Audemars une montre a été partagée en deux ; une moitié est restée intacte, les débris de l'autre ont été éparpilles dans un jardin.

Les bâtiments de Vers-la-Scie et de Praz-Rodez ont été presque entièrement détruits. D'une importante scierie il ne reste qu'un bâtiment délabré, planches et pièces de bois ont été dispersées au loin.

Un petit chalet a été projeté à une vingtaine de mètres avec une vache qu'il contenait et qui a été tuée sur le coup.

En somme il y a une centaine de maisons détruites ou à peu près ; les récoltes anéanties, les animaux blessés ou tués ; des pièces d'horlogerie en grand nombre perdues ou mises hors d'usage, des arbres abattus, brisés, tordus, les forêts mêmes complètement rasées sur une longueur de 20 kilomètres. Il n'a fallu qu'un quart d'heure à l'orage pour accumuler toutes ces ruines. C'est par centaines de mille francs que se chiffrent les dégâts. Détail presque miraculeux, on ne signale aucune mort d'homme.

La charité publique heureusement est à la hauteur de toutes les catastrophes. Des secours sont arrivés aussitôt aux malheureux sinistrés de tous les points de la Suisse et nous avons été heureux d'apprendre que le gouvernement du Valais avait, l'un des premiers, envoyé un secours de mille francs à nos infortunés compatriotes.

Le cyclone du 19 août en France.

Le cyclone du 19 août a causé en France des ravages considérables, surtout dans le Jura. Voici quelques détails à ce sujet :

A Saint-Claude (Jura) 200 maisons ont été détruites, la plupart dans la ville haute, les maisons restées debout sont fortement endommagées.

La gare a été détruite de fond en comble. De la ligne télégraphique, il ne restait rien sur plusieurs kilomètres. Les toits des maisons non renversés ont été emportés. Le perron du tribunal, tout en pierres de taille, a été enlevé. Les clochers de la cathédrale ont été renversés.

A Lons-le-Saulnier (Jura), la ville a été bouleversée de fond en comble, le pont suspendu a été emporté ; les toits enlevés, les maisons détruites ; les poteaux télégraphiques coupés sur plusieurs kilomètres.

A Oyonnaz (Jura), tout est détruit ; une centaine de toits ont été emportés. Le couvent et l'église des Rousses ont été renversés.

A Longchaumois, 9 maisons se sont effondrées ensevelissant le bétail sous les décombres.

Le village de Viry est détruit entièrement ; l'église et le presbytère sont effondrés.

A Dreux (Eure-et-Loire) cinq cents maisons sont détruites. Le tribunal civil, l'école primaire et le Collège sont renversés. L'évêché, le couvent de la Visitation, les magasins du 101e de ligne, *l'hôtel de Paris*, sont presque détruits.

Canton du Valais.

La batterie d'artillerie N° 62 de landwehr, (capitaine D. Héritier) réunie à Sion pendant une huitaine de jours, sous la direction de M.

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » 1

CHRONIQUES DU LANGUEDOC

LE CONSEILLER AU PARLEMENT

PAR

FRÉDÉRIC SOULIÉ

Parmi les antiques coutumes de l'université de Toulouse, il en était une qui s'était continuée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, quoiqu'elle fut tout à fait en désaccord avec les habitudes universitaires de ce temps. Lorsque l'université était un pouvoir dans l'Etat, ayant ses droits, ses privilèges et sa juridiction propre, elle avait souvent été obligée de soutenir ses prétentions par la force ; dans cette nécessité, elle avait entretenu parmi les écoliers un certain esprit de corps très soumis vis-à-vis d'elle, mais très impérieux et très turbulent vis-à-vis des autres classes ; et pour que les écoliers pussent au besoin soutenir ses prétentions, elle avait permis et même encouragé parmi ces jeunes gens des occupations qui paraissaient devoir être exclues des calmes études auxquelles elle présidait. Ainsi chaque année, l'université donnait un prix d'escrime à celui des étudiants qui était proclamé vainqueur dans un assaut qui avait eu lieu en présence du parlement et des capitouls, et auquel les plus nobles dames avaient coutume d'assister. Ce prix donnait à celui qui l'avait remporté le droit de porter l'épée, quoiqu'il ne fût pas gentilhomme.

C'était la veille de ce grand jour ; dans le salon d'un de ces vieux hôtels qui peuplent encore la ville de Toulouse, étaient assis, chacun dans un vaste fauteuil, un homme de soixante ans à peu près, d'un visage triste, maigre, soucieux, et une femme d'une quarantaine d'années, belle encore, l'air superbe et très satisfait d'elle-même. C'était le conseiller Delporte et sa femme, autrefois Mlle de Maletroit, que la pauvreté avait contrainte à se mésallier en unissant son antique noblesse d'épée à la race bourgeoise du conseiller.

Elle regardait son époux avec une attention mécontente, tandis que celui-ci poussait de temps à autre de grands soupirs vers le ciel. Enfin elle se décida à parler, et, comme d'habitude, elle commença l'entretien par une querelle.

— Vous devenez tout à fait insupportable, monsieur, avec vos airs de malheur. Voilà un quart d'heure que vous êtes de retour à l'hôtel, et je n'ai encore de vous qu'un bonjour fort sec, et depuis ce temps des lamentations étouffées. Qu'avez-vous ? que vous a-t-on fait ?

— J'ai, dit le conseiller en se levant, que je suis fort mécontent.

— Et peut-on savoir de quoi ?

— De votre fils, madame.

— Du chevalier, de mon bon Henri, reprit la conseillère en donnant à sa voix un accent d'amour maternel et d'admiration qui devait nécessairement déplaire à son mari.

— Oui, madame, reprit le conseiller en contrefaisant les intonations de sa femme, de votre chevalier qui ne l'est pas, de ce bon Henri.

M. Delporte reprit tout d'un coup de sa voix sèche et grave et continua :

— Je viens des examens, madame, et il n'y a pas un de mes confrères, il n'y a pas un procureur dont les fils n'aient montré plus d'instruction et d'étude que le vôtre. J'en ai été honteux pour lui, qui ne l'était guère et qui narguait encore. On m'avait promis de le nommer demain à la distribution des titres pourvu qu'il répondît passablement ; mais on n'est pas plus igno-

le major Adolphe Fama, a terminé mardi son cours de répétition.

Les manœuvres de cette batterie ont fort bien réussi et son tir a donné d'excellents résultats. Nos félicitations sincères à tous, officiers et soldats, pour leur zèle et leur belle tenue.

Cette batterie a été aussitôt remplacée par la batterie d'élite qui porte le même numéro et que commande le capitaine Diodati de Genève. Celle-ci sera licenciée le 12 septembre prochain.

Sion semble devenue d'ailleurs, depuis une semaine, une véritable place de guerre. A certaines heures du jour, les rues sont envahies ; officiers et soldats chassent de chez lui le pauvre *pékin* sedunois qui ne reconnaît plus son Grand-Pont si paisible d'ordinaire.

A entendre les chants joyeux qui s'échappent des pintes prises d'assaut après l'exercice, et les fanfares victorieuses qui traversent la ville à toute heure, on se croirait en pays conquis, si ce n'était la bonne confraternité que rien ne trouble entre civils et militaires.

Lundi nous est arrivé le bataillon **11** commandé par M. le major Pellissier.

Il nous a quittés le lendemain, mardi par train spécial, pour aller rejoindre son cantonnement à Oron (Vaud). Le même jour partait de Martigny le bataillon 12, dirigé sur Rue (Fribourg) sous les ordres de M. le major Ad. Ducrey, de Vouvry.

En même temps la compagnie de carabiniers n^0 2, commandée par le capitaine Ribordy, de Sion, était dirigée sur Fribourg.

Mercredi enfin nous sont arrivés, pour nous rester une quinzaine de jours, les bataillons 88 et 89 (majors MM. R. de Werra et Henri Roten) et jeudi le bataillon 90 des Grisons.

Nous avons pu remarquer déjà la discipline parfaite de ces trois bataillons, car cette grande masse d'hommes arrivée dans notre petite ville tranquille n'y a pas apporté le moindre désordre. Il y a plus de vie et d'animation dans nos rues et sur nos places publiques, mais personne ne songe à s'en plaindre. Aussi sommes-nous heureux de souhaiter la bienvenue à nos hôtes de quelques jours. Nous espérons qu'ils emporteront un bon souvenir de l'hospitalité sédunoise et qu'ils nous reviendront sans chagrin, une autre fois, songeant que si Champsec n'est pas toujours un lieu de délices, Sion du moins est un pays de braves gens et de vin généreux.

FÊTES ALPINES.

Sous ce titre l'*Ami du Peuple* qui est, comme chacun sait, *dévoué aux intérêts matériels du pays*, publie la protestation d'un correspondant grincheux de la *Liberté* contre les fêtes alpines « fixées au dimanche ». Ce monsieur qui passe sans doute ses dimanches dans la prière et la méditation n'admet pas que des « consciences tant soit peu honnêtes » consacrent le jour du Seigneur à « admirer les beautés de la nature sur nos Alpes ».

Le cas est pendable en effet et nous comprenons cette sainte indignation. Ces misérables peuvent passer leur après-midi au café et cela ne leur suffit pas ! ! !

Peut-être pourrait-on répondre à ce janséniste que les autres jours sont consacrés au travail ; que les pauvres diables, qui gagnent leur vie à la sueur de leur front suivant le précepte divin, n'ont pas trop de six jours de travail pour entretenir leur famille ; que les travailleurs ont le même droit que les rentiers à se réjouir de temps à autre ; que l'air pur des montagnes ne leur est pas moins salutaire qu'aux rentiers ; que peut-être vaut-il mieux admirer les magnificences de la Création que partager le jour du Seigneur entre la pinte et l'église ; qu'on a déjà fait une loi pour interdire aux petites gens le plaisir de la chasse en ne l'autorisant pas le dimanche ; qu'il serait juste en un pays démocratique de ne pas priver les pauvres, qui sont le grand nombre, du jour de repos prescrit par la loi divine .....

Qu'importent ces beaux raisonnements à l'*Ami du Peuple* ? Sans phrases il condamne les pauvres à l'alcoolisme ou à la bigoterie.

Quand le peuple sera suffisamment abruti, on le mènera comme un troupeau de moutons, il se laissera tondre sans crier et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

—«(o)»—

On nous écrit de Sion :

Un certain nombre de commerçants sédunois voient venir avec anxiété la rentrée des classes. Ils se demandent si la maison P. et Cie va continuer à leur faire la concurrence acharnée dont ils souffrent depuis plusieurs années.

Il payent régulièrement impôts et patente et se permettent de trouver bizarre que le Département de l'Instruction publique tolère et protège, au siège même du gouvernement, un commerce abusif de fournitures scolaires et de livres classiques qui ne sont que de misérables contrefaçons d'ouvrages édités en France par le cher frère F. P. B.

Ne serait-il pas temps qu'un nouveau Messie vint chasser les vendeurs du Temple ?

—o—

Martigny le 26 août 1890

Monsieur le Rédacteur,

Comme le dit très-bien le *Confédéré* du 23 écoulé, Monsieur le prieur du Bourg-St-Pierre a cru devoir protester contre l'ensevelissement de l'enfant de M. Henry Correvon, dans le cimetière de sa paroisse. Pourquoi ? c'est ce que j'ignore.

Mais ce que je puis vous affirmer c'est que la population des deux communes de Liddes et de St-Pierre a assisté avec sympathie et affection aux services funèbres faits, l'un à Champdonne par Monsieur le pasteur Correvon de Bex, l'autre sur la tombe, par M. le pasteur de la Harpe, deux parents de la famille affligée.

A-t-on peut-être été froissé des excellentes pensées, très dignes, très correctes et très vraies, exprimées par ces messieurs et que la population entière a approuvées? c'est ce que je me demande, car je n'ose pas y croire.

Mais, pourquoi cette protestation contre l'ensevelissement de ce petit enfant d'une année, alors que les parents désolés confiaient à la terre valaisanne le corps inanimé de leur cher trésor.

De tels faits se passent de commentaires.

P. S. On pourrait, pour plus amples renseignements, s'adresser à M. le président de Bourg St-Pierre.

—(::)—

La douche en wagon

On nous écrit de Monthey, sous ce titre, les lignes suivantes :

Lors de la longue discussion dans le sein du Grand-Conseil à propos de la fusion Jura-Simplon, un député appela l'attention de qui de droit sur le misérable état des wagons de 3me classe qui sont utilisés sur la ligne St-Maurice-Bouveret. Je n'ose pas dire St-Maurice St-Gingolph parce que aucun horaire suisse ne porte ce dernier nom, comme si nous n'avions aucun intérêt à connaître l'horaire d'une gare qui dessert une localité à moitié valaisanne.

A l'observation du député, il fut répondu que du vieux matériel circulait sur d'autres lignes, ce qui était une réponse un peu à côté de la question, puisque le député ne parlait pas tant de l'âge vénérable du matériel que de son mi-

rant.

— Ne craignez rien, monsieur répliqua la conseillère avec une dédaigneuse supériorité, mon fils obtiendra la seule distinction qu'il ait voulu obtenir, et demain il aura le droit de porter l'épée.

— Et à quoi cela lui servira-t-il ?

— A prouver qu'il a du véritable sang noble dans les veines.

— Ce qui ne l'empêchera pas d'être un âne fieffé.

— Un âne fieffé ? s'écria la conseillère avec une surprise furibonde ; mon fils un âne fieffé !

— Oui, madame, répéta le conseiller, et par votre faute.

— Monsieur ?

— C'est vous qui l'avez encouragé dans sa paresse et ses désordres ; il n'a rien voulu faire et il ne fera rien.

— Il sera officier au service du roi, reprit Mme Delporte ; il sera ce que je désire qu'il soit.

— A votre guise, dit le conseiller. Il faut bien que j'y consente, puisqu'il n'est bon qu'à cela, si même il en est capable.

— Vous verrez demain comment il tient une épée.

— Il trouvera de rudes antagonistes.

— Il n'est pas un gentilhomme qui ne reconnaisse sa supériorité.

— Oui, mais les bourgeois ne sont pas de cet avis, et il y a le fils d'un certain drapier.

— Qu'est-ce que c'est? un drapier! s'écria la conseillère. . . . un drapier. . . . Que faites-vous là, Marie ? reprit-elle tout à coup avec colère, en voyant à deux pas d'elle une jeune fille qui semblait écouter.

— Je venais vous dire, ma mère, que mon cousin, M. de Maletroit, désirerait vous voir.

— Pourquoi n'entre-t-il pas ?

— Je ne sais... je ne puis vous le dire, reprit la jeune fille avec embarras ; il m'a rencontrée dans la salle, il m'a retenue, il voulait me forcer à lui répondre... et je me suis échappée pour vous dire...

— Rien qui vaille, s'écria en passant la tête par la porte un grand gaillard de six pieds, en uniforme du régiment de Provence, et qui acheva la phrase de la jeune fille. Que diable! continua-t-il, on est cousin ou on ne l'est pas, et on peut causer sans s'effaroucher comme un hochequeue. Monsieur le conseiller, votre serviteur; belle tante, je suis à vos pieds. Où est donc Henri ?

— Il va rentrer, je suppose, dit Mme Delporte.

— Il est encore aux examens, reprit le conseiller d'un air sec.

— Et c'est à cela qu'il perd son temps, fit le capitaine de Maletroit, la veille d'une affaire sérieuse, quand je lui ai dit que je viendrais lui donner une dernière leçon d'escrime, une leçon triomphante.

— Sa mère prétend qu'il n'en a pas besoin, dit M. Delporte avec un ton de sarcasme.

— Si, belle tante, il en a besoin ; il vise trop à toucher. Il faut être adroit, j'en conviens ; mais avant tout, il faut être beau. Il ne se développe pas assez. Il a les jambes bien, la cambrure élégante, mais il ne sait pas montrer ses avantages. Quand je lui aurai montré une pose dans le genre de celle ci, vous ne le reconnaîtrez plus.

Et le capitaine accompagna ses paroles d'une démonstration physique où il faisait ressortir toutes ses beautés. A ce moment, Henri entra. C'était un beau jeune homme, un peu pâle et fatigué, d'une allure élégante, mais un peu abandonnée. Il salua son père avec un respect très profond mais craintif, sa mère avec une tendresse affectueuse, fit un signe d'amitié à sa sœur et tendit la main à M. de Maletroit et lui dit immédiatement:

— Je vous remercie, Hector, de l'intention qui vous a amené ; mais je ne profiterai pas de votre bonne volonté : je ne me présenterai pas demain à l'assaut.

(A suivre).

sérable entretien. Comme preuve à l'appui, le fait suivant était allégué, à savoir que dans certains wagons, il faut ouvrir son parapluie quand il pleut dehors, le toit d'iceux faisant fonction d'écumoire ou de douche écossaise.

Les grands ne se mangent pas entre eux ; il paraît que les doléances furent jetées au panier, car les choses sont restées en l'état où elles étaient, il y a huit mois.

J'avais la consolation le 14 août courant, de partager avec deux honorables citoyens le désagrément d'un voyage en wagon-écumoire et de bénir la sollicitude de la compagnie qui veille aux commodités des voyageurs, et des supérieurs qui surveillent et répriment les abus. Ce que je dis de la douche du 14 se renouvelle chaque fois qu'il pleut ; il est vrai que ceux qui voyagent en Ire et IIe classe ne s'en aperçoivent pas. Après de longues années de réclamations, on a obtenu un petit avantage pour les arrivées et les départs au Bouveret. A quand les réparations aux wagons-écumoires ? Voir entre autres le numéro 8978 D^r^ B.

—o—

Liddes 26 août 1890.

Un honnête citoyen de notre commune, Victor Massard, menuisier, a légué huit cents francs à l'école de ville de Liddes, son village natal où il vient de décéder. Son souvenir restera cher à ses concitoyens. Qu'il soit imité dans sa générosité et qu'il repose en paix.

—o—

Une demande de concession pour un nouveau chemin de fer de montagne doit être présentée au département fédéral des chemins de fer par une société bernoise qui se propose de construire une ligne ferrée entre la station de Vernayaz-Chamounix, au pied du Mont-Blanc.

—o—

Le Conseil fédéral a autorisé, à certaines conditions, l'ouverture de la section Stalden-St-Nicolas du chemin de fer Viège-Zermatt.

—o—

La Société des médecins de la Suisse romande aura sa réunion de cette année à Martigny, le 25 septembre prochain.

—o—

Eboulement. — Un horrible accident vient de mettre en émoi le village de Venthône, au dessus de Sierre. Deux sœurs, l'une de 39 ans l'autre de 33, mariées toutes deux et mère d'enfants en bas âge, ont été ensevelies sous un éboulement de terrain déterminé par les averses torrentielles survenues dans la journée de dimanche et la nuit suivante. Lundi matin, l'une d'elles travaillait avec les hommes de corvée à l'endroit du village où l'on creuse les fondements de la laiterie communale. A plusieurs reprises ceux qui l'entouraient l'avertirent de ne pas s'approcher d'un versant où le sol ne paraissait pas solide. Néanmoins dans son ardeur au travail elle ne tint pas compte de ces recommandations. Au moment de l'angelus de midi, tous ceux qui étaient présents ayant selon l'usage fait leur prière, se disposaient à aller prendre leur repas. A cet instant survint l'autre femme, qui venait chercher son mari pour le dîner. Ce fut alors qu'il se produisit un mouvement dans le terrain. Voyant cela, elle voulut tendre la main à sa sœur pour l'aider à sortir du creux où elle se trouvait encore, mais entraînée avec elle par la violence du choc, toutes deux disparurent sous les amas de sable d'où, malgré la promptitude et les efforts des témoins de la catastrophe, on ne put les retirer vivantes.

Confédération Suisse

Nouveau fusil — M. le 1er lieutenant de génie Raschein, ingénieur à Malix (Grisons), a soumis à la fabrique fédérale d'armes le modèle et les plans détaillés d'un nouveau fusil, reposant sur le système du chargement automatique, le même que celui du canon Maxim. Le recul de l'arme est utilisé pour retirer et rejeter la douille, tendre le ressort et amener une nouvelle cartouche dans le canon, de telle façon que le tireur n'a qu'à presser la détente tant et tant de fois et qu'il lui est ainsi possible d'obtenir une grande vitesse de tir et de beaucoup de coups à la minute.

Militaire. — Ensuite de la demande formulée l'an dernier par les aumôniers des IIIe et V^e^ division, le chef du département militaire fédéral, M. Hauser, s'occupe de perfectionner le règlement qui concerne les aumôniers de l'armée suisse. Désormais, ils entreront en fonctions en même temps que la division ; l'uniforme sera modifié d'une manière avantageuse ; ils seront officiellement chargés de la correspondance des malades et des blessés ; l'occasion leur sera offerte d'apprendre à connaître le service des infirmiers. Toutes ces mesures auront pour effet de rendre plus précise la tâche des aumôniers et d'affermir leur position.

Elevage de chevaux. — Le département fédéral de l'agriculture fera de nouveau procéder en septembre, en Normandie, à l'achat d'étalons de 3 ans et demi. Les gouvernements cantonaux sont chargés de recevoir les commandes avant le 1er septembre.

Franchise de port en faveur des victimes du cyclone au Brassus etc., dans la vallée de Joux (Vaud). — A teneur de l'autorisation donnée par le Conseil fédéral, en date du 22 octobre 1871, la franchise de port est accordée en faveur des *victimes du cyclone au Brassus, etc.*, vallée de Joux (Vaud), pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kg. (y compris les envois d'espèces et de mandats-poste) expédiés en faveur de ces victimes. Cette franchise de port s'étend aussi aux correspondances reçues ou expédiées par les comités de secours institués pour la répartition de ces dons.

Nouvelles des Cantons

ARGOVIE — Dimanche, un ouvrier ferblantier, d'Aarau, qui rentrait tranquillement chez lui vers minuit, fut tout à coup assailli par un brasseur bavarois nommé Rœsch, d'abord avec un parapluie, ensuite à coups de revolver, si bien qu'une balle lui ayant perforé les poumons, le jeune ferblantier resta mort sur place. Le meurtrier a été arrêté.

— Une jeune fille de 21 ans, habitant le village de Möhlin, avait des chagrins d'amour. Celui qu'elle aimait l'avait délaissée. Mercredi, elle s'introduisit dans la forêt, près de Rheinfelden, au travers de laquelle passe le chemin de fer. Puis, comme un train approchait à toute vapeur, la malheureuse se précipita sur les rails.

La tête a été séparée net du tronc par les roues de la locomotive.

TESSIN. — On signale un nouveau cas de violation de frontière à la charge des gardes-frontières italiens. Un sous-officier et deux soldats ont pénétré mardi dernier sur le territoire de la commune tessinoise d'Arzo et y ont confisqué 180 kilogrammes de sucre et 35 kg. de café qui se trouvaient à plus 100 de mètres de la frontière, menaçant en outre une femme qui gardait ces marchandises de l'emmener en prison. Cette menace aurait sans doute été mise à exécution si celle qui en était l'objet n'avait pas pris la fuite.

Cette affaire est d'autant plus blâmable que les gardes-frontières n'étaient pas à la poursuite de contrebandiers et qu'ils ne peuvent alléguer pour excuse qu'ils ont dans leur élan franchi sans s'en douter la frontière.

Nouvelles Etrangères.

France

Courmayeur, 26 août.

M. le comte de Villanova est parti d'ici il y a huit jours avec le guide Maquignaz et d'autres porteurs pour faire l'ascension du Mont-Blanc par un sentier jusqu'ici peu suivi. L'expédition avait des vivres seulement pour deux jours.

Quatre jours s'étant passés depuis celui du départ, on n'avait encore aucune nouvelle des excursionnistes. On télégraphia sur l'autre versant à Chamounix, d'où l'on répondit n'avoir vu ni le comte de Villanova, ni les personnes de sa suite.

L'avocat Genella avec cinq guides partirent aussitôt à leur recherche, mais au bout de trois jours ils revinrent sans avoir rien découvert. Il n'y a plus à en douter, le comte de Villanova et toute la caravane ont péri.

Hier soir sont arrivées à Courmayeur la comtesse de Villanova et sa sœur. Leur douleur fait mal à voir. Toute la colonie alpine de Courmayeur et de Pré-St-Didier est dans la consternation.

— On mande d'Alger :

« Les forêts de la région de Soukharas sont en feu. Les villages de Laverdure et d'Aïn-Seymour sont entourés par les flammes. Les marchandises qui se trouvaient à la gare d'Aïn-Seymour ont été incendiées avec un matériel considérable ; tous les pâturages sont détruits. »

Italie.

Un cyclone a causé lundi de grands dégâts à Citta di Castello, Pistuno et Citerna (Ombrie). Quatre églises se sont écroulées. Citerna est presque détruite.

BIBLIOGRAPHIE.

Agenda militaire suisse. — Edition spéciale pour le rassemblement de troupes de 1890. — 1 vol. in-32, cartonné, 75 cent. Reliure peau et impression or d'échelles au $1/_{100000}$ et au $1/_{25000}$, 2 fr. — Neuchâtel, Attinger, frères, 1890.

Petit volume portatif, commode et pratique ; utile, très utile même pour l'officier, le sous-officier et aussi pour le soldat. Sous un format restreint, il contient, à titre d'aide-mémoire pour les militaires de toutes armes :

Le résumé de l'organisation militaire ; les effectifs de toutes les subdivitions de l'armée, avec tableaux ; les notions générales sur le service (intérieur, garde, campagne, marche) ; des instructions sur les transports, les logements, les armements et les munitions, l'outillage et les travaux du génie (pour l'infanterie, avec vignettes), l'équipement et l'habillement, le service sanitaire, la justice militaire, le service postal, les chevaux de service etc.

Suit, pour cette édition spéciale au rassemblement, le personnel d'état-major des troupes en ligne.

Un modèle imprimé pour état nominatif, augmenté de quelques pages de papier blanc ligné, clôt les pages précédentes. Enfin, le volume s'ouvre sur des pages d'agenda se rapportant aux journées du 24 août au 12 septembre.

En un mot, l'idée qui a présidé à cet arrangement est d'être absolument pratique et utile pour tous. Nous estimons que le résultat cherché a été obtenu et ne pouvons que recommander chaudement l'*Agenda militaire* à tous ceux qui vont entrer au service.

AVIS MÉDICAL.

Le Dr PITTELOUD est absent pour service militaire jusqu'au 15 septembre prochain.

Un Suisse

31 ans célibataire, ayant un certain capital et désirant se vouer à l'agriculture, demande à s'intéresser à une entreprise agricole solide et déjà établie. Nouveau dans la partie, il serait disposé à faire un certain temps d'essai.

On achèterait à l'occasion une campagne de rapport.

S'adresser sous chiffre K. 9613 L. à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler Lausanne.* 3-1

Emigrants

pour tous pays d'outre-mer sont transportés par vapeurs de premier ordre. Meilleures conditions

LOUIS KAISER, BALE

ou Charles Imsand, agent à SION. 8-1

LE DOCTEUR FESTAZ

à Bex est absent pour service militaire.

A vendre

7 vases ronds bien avinés et en bon état; 2 de 3500 l. et 2 de 1800 l. chacun, 1 de 3000, 1 de 1000, et 1 de 800 l. S'adr. 453H à J. D. WIST, Vevey.

BONNE OCCASION

A vendre un bon piano, faute de manque de place, à un prix très avantageux. S adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Sion. S452H

Vétérinaire

DESLEX, vétérinaire vient de s'établir a Aigle, Café des Messageries. 5-2



Médaille d'Or

à l'Exposition universelle, Paris 1889.

Représentant pour le Valais B. Bioley. Martigny-Bourg. (HS 65-53)3

! NOUVELLE DÉCOUVERTE !
pour la chevelure

Le seul produit sérieux pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, en arrêter la chute et les faire repousser est le

Régénérateur végétal Johnson

Pharmacien à Londres; attestations nombreuses.

Prix du flacon fr. 2. 50 et fr. 3. 50.

Dépôts à *Martigny*, C. COLLOMB, coiffeur, à *Sion*, FRITSCHY, coiffeur. S311

MALADIES DES YEUX

Le docteur **Decker**, à Bex, demeure actuellement villa Decker, vis-à-vis de son ancien domicile.

Consultations tous les jours de 10 h. à midi, le dimanche excepté. (H494S) 12—2



AVIS



Le public est prévenu que les tirs du cours de répétition du 30me Régiment auront lieu à Chandoline du 28 Août au 10 Septembre prochain. Il est donc fait défense de passer dans les terrains avoisinant le champ de tir.

(H451S) **La Commission militaire.**

Collège de Maria-Hilf à Schwyz

sous la direction de Leurs Grandeurs les évêques de

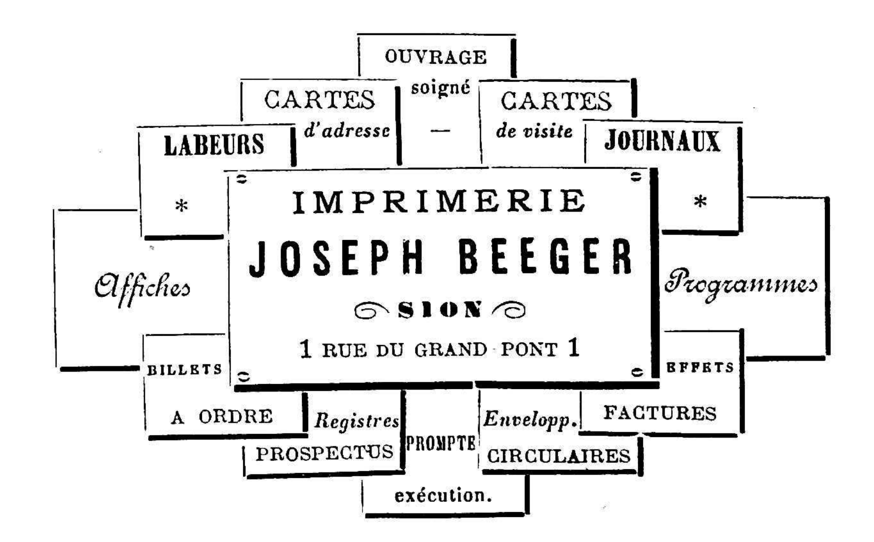
COIRE, ST-GALL et BALE

et comprenant:

1° Un gymnase et un cours complet de phylosophie.
2° Une école réale avec section mercantile et technique.
3° Cours préparatoire.

Réouverture le 7 Octobre.

H454S **La Direction.**



Elixir Stomachique de Mariazell.



Schutzmarke.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, **mauvaise** haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, **pituite**, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, **jaunisse**, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), **crampes** d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale). — Prix du flacon avec mode d'emploi: **Fr. 1**, flacon double **Fr. 1 80.** — Depôt central: pharm. „zum Schutzengel" **C. Brady à Kremsier** (Moravie), Autriche. Dépôt général d'expédition **pour la Suisse chez Paul Hartmann** pharm. **à Steckborn. Dépôt à**

Sion: Pharmacie Faust; pharmacie C. A. Hofmann; pharmacie V. Pitteloud; pharm de Quay; *à Brigue:* Pharmacie Gemsch; à *Martigny-Bourg:* Pharmacie Joris; *Martigny-Ville:* Pharmacie Morand; *Saxon-les-Bains:* Pharmacie Morand; *Sembrancher*: Pharmacie Taramarcaz; *Sierre*: Pharmacie de Chastonay; *Visp:* Pharm. Schläpfer; *Zermatt*: Pharamcie de Chastonay.

COMPAGNIE DES

MESSAGERIES MARITIMES

Paquebots-poste Français

Passagers de 1e, 2e et 3e classe
Marchandises
Grand confortable à toutes les classes.

Services à grande vitesse

Lignes de la Méditerranée desservant Constantinople, Smyrne, Alexandrie, la Côte de Syrie et la Mer Noire.

Lignes de Chine desservant l'Inde, Batavia, la Cochinchine, Manille, le Tonkin, la Chine et le Japon.

Lignes d'Australie desservant Mahé (Seychelles), l'Australie et la Nouvelle-Calédonie.

Ligne de la Côte Orientale d'Afrique desservant Obock, Zanzibar, Madagascar, La Réunion et Maurice.

Lignes de la Plata desservant l'Espagne, le Portugal, le Sénégal, le Brésil, la Plata et Rosario.

BUREAUX: *Paris*, 1, rue Vignon. — *Marseille*, 16, rue Cannebière *Bordeaux*, 20, Allées d'Orléans.

GENEVE: Charles Fischer. ZURICH: Walther Junior.

Comestibles

Gibier, volaille. — Fruits primeurs. — Conserves alimentaires. — Salaisons. — Poissons frais, marée.

VICTOR LUGON

Martigny.

Adresse télégr. VICLUGON.

Vins fins et ordinaires du pays et étrangers.

Expédition en caisses assorties. S416 8-1



CHOCOLAT KLAUS

En vente chez MM. ZUMOFFEN, nég. à Monthey, de QUAY, pharmacien à Sion, Faust, pharmacien, Sion, Zimmermann, pharm. à Sion. — Michel de Duinght, Pharmacie centrale à Martigny-Ville. J.-M. de Chastonay, à Sierre. J310 1-?

Caisses à raisins

de la manufacture de bois ouvrés V. THIRION à BEX.

Camile Gay, représentant à Sion. Vente au détail *Julien Rey-Bellex*, rue du Rhône 11 à Sion. S415

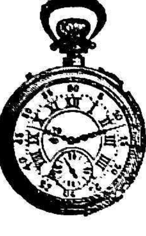
SPÉCIALITÉ
DE
PACHE-LIGNEREUX
MORGES



Le meilleur produit connu pour arrêter la *chute des cheveux* et les faire recroître; l'empl. d'un seul flacon suffit pour l'adopter à l'hygiène de la chevelure, *le flacon* 2 *fr.* dans toutes les villes (en Suisse).

Seul dépôt à Martigny-Ville, chez M. C. *Collomb*, coiffeur. (H5621L) 2*-2

Pour Fr. 24



on obtient une très jolie montre lép., remontoir 19 lig. pour hommes, boîte et cuvette argent, Louis XV, mise à l'heure au pendant, avec décoration sur la boîte. Cylindre 10 rubis. Qualité garantie. — Emballage gratis Aux magasins de pendules et fabrique d'horlogerie 3-S86100

W. Hummel, Fils

Chaux-de-Fonds

successeur de DESSAULES et FILS

Envoi gratis du catalogue.

A Vendre

Chez Emile GUERRAZ, Hôtel de l'Aigle, une petite machine à battre le grain ayant très peu servi.

SION. — IMPRIMERIE JOS. BEEGER